

A D R A Q H



ASSOCIATION POUR LA DÉFENSE DES RIVERAINS
ET L'ANIMATION DU QUARTIER DES HALLES
adraqh.fr

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Votation du 23 mars sur les rues-jardin : l'ADRAQH prend acte des résultats et demande à être associée au travail d'identification des rues

Paris, le 24 mars 2025. L'Association pour la défense des riverains et l'animation du quartier des Halles (ADRAQH) prend acte des résultats de la votation organisée par la Ville de Paris le 23 mars, à l'occasion de laquelle **69,67% des suffrages exprimés à Paris Centre se sont prononcés pour la végétalisation et la piétonnisation de 500 nouvelles rues dans Paris**, réparties dans tous les quartiers.

"Il faut bien sûr se demander quel est l'intérêt d'un vote où 4% des votants s'expriment, c'est un peu court démocratiquement...", soulève Emmanuel DUPRAT, président de l'ADRAQH. *"Mais puisque le résultat est là, soyons pragmatiques et interrogeons-nous sur ses conséquences"*, tient-il à préciser.

500 nouvelles rues ayant vocation à être réparties dans les 80 quartiers de Paris, **chaque quartier verra au moins 6 de ses rues être végétalisées et piétonnisées**. Le projet de la Mairie de Paris impactera donc directement ou indirectement tous les habitants et les professionnels du quartier des Halles et de Paris Centre, avec notamment des rues qui vont gagner en tranquillité, d'autres qui au contraire vont perdre leur tranquillité, la création de nouveaux flux passants, des reports de circulation, des rallongements des temps de parcours, etc.

C'est pourquoi l'ADRAQH demande à être associée dans les meilleurs délais au travail d'identification des rues qui doit bientôt commencer, la Mairie de Paris ayant annoncé qu'elle lancerait à partir du mois d'avril, à l'échelle des arrondissements, ce travail d'identification des rues, avant de réaliser les études de faisabilité, en vue de définir la programmation de l'ensemble des travaux dès 2025.

"L'ADRAQH, en tant qu'association locale du quartier des Halles, contribue à l'amélioration de la qualité de vie des habitants et commerçants dans le cadre de l'intérêt commun", rappelle Emmanuel DUPRAT.

ADRAQH, Association loi 1901 immatriculée sous le n° RNA W751106156
Siège social : 10 rue Pierre Lescot - 75001 Paris | Site : www.adraqh.fr | E-mail : adraqh.75001@gmail.com